

Les restes de Mwambusta IV pas rapatriés mercredi comme prévu

APA, 21-05-2012 Bujumbura (Burundi) - Les restes du roi Mwambusta IV Bangiricenge ne seront pas rapatriés de la Suisse mercredi 23 mai comme prévu, a appris APA lundi de source proche du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture qui supervise ce transfert. Les restes du roi Mwambusta IV Bangiricenge ne seront pas rapatriés de la Suisse mercredi 23 mai comme prévu, a appris APA lundi de source proche du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture qui supervise ce transfert.

Un des membres de sa famille, la princesse Esther Kamatari, s'est opposée, arguant que ce rapatriement est contre la volonté de son oncle qui aurait laissé un testament dans lequel il faisait part de sa volonté de ne pas être enterré au Burundi. Cette opposition a été prise en compte par les autorités suisses qui ont suspendu le rapatriement malgré l'exhumation du corps du roi Mwambusta le 15 mai dernier. Les restes sont gardés dans un cercueil confié à une entreprise de pompes funèbres à Genève. L'assistant du ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, M. Vital Rurakengereza, a indiqué que l'ambassadeur du Burundi en Suisse, qui suit tout le processus, va saisir ce lundi la justice pour qu'elle se penche sur l'affaire. Selon le programme du gouvernement du Burundi les obsèques nationales de ce monarque qui régnait sur le Burundi pendant 50 ans, devaient avoir lieu vendredi à Muramvya, siège de la royauté. Mwambusta IV avait été intronisé le 15 juillet 1915 et régné jusqu'au 15 juillet 1966. En juin 1966, il part en exil en Suisse après avoir perdu un frère, Ignace Kamatari, en 1964, et son fils Prince Louis Rwagasore, héros de l'indépendance du Burundi, en 1961, tous assassinés avant la venue de la première république qui a mis fin au régime monarchique. Il y passera ses derniers jours avant de rendre l'âme le 26 avril 1977 et sera enterré à Meyrin dans la banlieue de Genève. Une partie de la famille royale qui s'oppose au rapatriement du monarque burundais argue qu'il avait laissé un testament dans lequel il aurait souhaité que son corps ne soit jamais rapatrié au Burundi suite aux malheurs qu'il y a vécus. Au départ, il était prévu que les obsèques de Roi Mwambusta IV se déroulent en même temps que celles de son fils et dernier roi du Burundi Ntare V, Charles Ndzeyeye, assassiné en avril 1972. Les travaux de recherche de ses restes effectués le mois dernier dans la province de Gitega (centre du pays) par les archéologues belges, ont abouti à un fiasco. Le ministère des sports de la Jeunesse, des sports et de la culture indique que ces activités s'inscrivent dans le cadre de réconciliation des Burundais avec leur histoire et qu'elles ouvrent le processus de justice transitionnelle qui va être enclenché au Burundi cette année avec la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation.